

Demande de délivrance d'une SuisseID Signing Service by QuoVadis

(Directives pour remplir la demande et conditions générales d'utilisation, voir pages suivantes)

Données du certificat			
Prénom (s)		Nom (s)	
No de SuisseID ¹		Titre (Dr/Prof) ²	
Entreprise/Organisation, lieu			
Date de naissance			
Lieu de naissance ou d'origine			
Nationalité		État de résidence	
Adresse e-mail			
Données complémentaires			
Adresse de correspondance (rue, NPA, lieu)			
No de téléphone mobile, smartphone		Type ³	<input type="checkbox"/> iOS <input type="checkbox"/> Android <input type="checkbox"/> Windows <input type="checkbox"/> BlackBerry
Adresse de l'entreprise (rue, NPA, lieu)			
No de téléphone de l'entreprise			
Adresse de facturation (rue, NPA, lieu) ⁴			
No de passeport/carte d'identité (demandeur)			

1) si disponible 2) optionnel 3) obligatoire pour l'authentification 4) si différente de l'adresse de correspondance

Toutes les données du certificat sont transmises au QuoVadis Trustcenter pour la création du certificat. Lors de l'utilisation du certificat, ces données sont transmises avec la signature, mais ne peuvent pas être récupérées à partir de la base de données de QuoVadis via l'accès web. Toutes les données sont conservées sous clé et de manière strictement confidentielle selon la Loi fédérale sur la protection des données, et ceci uniquement au sein de QuoVadis.

En acceptant le certificat, le demandeur certifie

- que toutes les données et informations mentionnées dans sa demande de certificat sont conformes à la vérité ;
- que le code d'identification personnel (PIN) et le mot de passe ne s'assimilent pas à des données personnelles reconnaissables ;
- qu'il empêche l'accès à sa clé de signature à toute personne non autorisée ;
- qu'il utilisera les certificats de manière conforme à la Certificate Policy (CP/CPS) en vigueur ;
- qu'il demandera immédiatement à QuoVadis d'annuler son certificat si les informations de celui-ci ne sont plus valables ou si la clé de signature a été perdue, volée ou potentiellement compromise ;
- qu'il est d'accord avec le fait que son certificat soit publié ;
- qu'il accepte les présentes conditions d'utilisation et qu'il les respectera dans leur intégralité.

Demandeur			
Lieu		Signature du demandeur	
Date		Nom, prénom (en caractères d'imprimerie)	
Représentant de l'entreprise			
Lieu		Signature représentant autorisé	
		Nom, prénom (en caractères d'imprimerie)	
Date		Signature représentant autorisé	
		Nom, prénom (en caractères d'imprimerie)	
Vérification de l'identité/Attestation			

Le centre de vérification de l'identité confirme que

- le demandeur du certificat électronique s'est présenté en personne afin de vérifier son identité au centre de vérification et
- la copie ci-jointe du document d'identité valable présenté correspond au document au document d'identité original (cette copie doit être timbrée et signée par le centre de vérification).

Attention : Aux CFF et à la Poste, il suffit de présenter une copie certifiée du document d'identité (la co-signature du formulaire n'est pas nécessaire).

Timbre		Signature de l'employé du centre de vérification	
Date		Nom, prénom (en caractères d'imprimerie)	
QuoVadis Trustlink Schweiz AG			
Lieu		Signature employé autorisé d'enregistrement	
Date			



1 Documents d'identité officiels requis

Les documents suivants doivent être remis avec le formulaire de demande signé :

Pour les certificats avec inscription du nom de l'entreprise ou l'utilisation de l'adresse e-mail de l'entreprise

- copie du passeport ou de la carte d'identité du demandeur
- vérification d'identité /Attestation pour la demande d'application (Formulaire de demande page 1)
- copie de l'extrait du registre du commerce (si disponible)

Pour les personnes physiques (sans mention du nom de l'entreprise)

- copie du passeport ou de la carte d'identité du demandeur
 - vérification d'identité /Attestation pour la demande d'application (Formulaire de demande page 1)
-

2 Vérification d'identité

Rendez-vous personnellement dans un centre de vérification d'identité.

Centre de vérification d'identité :

- Administration Communale / Municipal (à l'exception du Canton de Vaud)
- CFF Change / Western Union (CFF Identification de client)
- La Poste Suisse « L'Identification Jaune »
- Notaire
- QuoVadis bureau Saint-Galle
- Centre de vérification d'identité interne (seulement possible après accord préalable entre l'entreprise/l'organisation et QuoVadis)

La vérification d'identité requiert les documents suivants :

- formulaire de commande imprimé (page 1)
- passeport/carte d'identité valable

Le centre de vérification va créer une copie du passeport ou de la carte d'identité valable. La carte d'identité doit être copiée recto verso. La vérification d'identité peut être soumise à une taxe.

3 Envoi des documents à QuoVadis

Veillez envoyer les documents suivants à QuoVadis :

- le formulaire de demande signé
- copie du passeport/de la carte d'identité valable (ID recto verso), signée et timbrée par le centre de vérification d'identité

Adresse :

- QuoVadis Trustlink Schweiz AG
Poststrasse 17
Postfach
9001 St. Gallen
-

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

QuoVadis Trustlink Schweiz AG

Poststrasse 17
Postfach
9001 St. Gallen
Tel. +41 71 272 60 60
info.ch@quovadisglobal.com



Conditions d'utilisation de la QuoVadis SuisseID Signing Service et conditions générales

Conditions d'utilisation de la QuoVadis SuisseID

Les présentes conditions s'appliquent à la relation contractuelle qui lie le demandeur de certificats QuoVadis (ci-après « demandeur » ou « titulaire de certificat ») et QuoVadis Trustlink Schweiz AG comme fournisseur accrédité de certificats (ci-après « QuoVadis »).

Veillez lire attentivement l'ensemble des conditions générales et d'utilisation avant de nous faire parvenir votre commande. Si le demandeur viole l'une de ces conditions, QuoVadis est en droit de révoquer en tout temps les certificats délivrés, sans que ceci n'entraîne de sa part une obligation de remboursement.

Pour faciliter la lecture et la lisibilité des présentes conditions, seule la forme du masculin a été utilisée.

Le demandeur certifie

- que toutes les données et informations mentionnées dans sa demande de certificat sont conformes à la vérité ;
- que le code d'identification personnel (PIN) et le mot de passe ne s'assimilent pas à des données personnelles reconnaissables (date de naissance, domicile, etc.) ;
- qu'il empêche l'accès à sa clé de signature à toute personne non autorisée ;
- qu'il utilisera les certificats de manière conforme à la Certificate Policy (CP/CPS) en vigueur de QuoVadis ;
- qu'il demandera immédiatement à QuoVadis d'annuler son certificat si les informations de celui-ci ne sont plus valables ou si la clé de signature a été perdue, volée ou potentiellement compromise ;
- qu'il est d'accord avec le fait que son certificat soit publié ;
- qu'il accepte les présentes conditions d'utilisation et qu'il les respectera dans leur intégralité.

Acceptation des certificats et des autres composants livrés

Un certificat est réputé avoir été accepté par le titulaire dès que celui-ci commence à l'utiliser et, dans tous les cas, lorsqu'aucun défaut n'a été signalé dans un délai de dix jours dès réception. Lorsque le certificat délivré est défectueux, le demandeur doit en informer immédiatement QuoVadis. Le délai de dix jours s'applique également à tout autre produit, notamment aux composants de matériel (hardware) tels que lecteurs de carte ou supports de certificat (USB token).

Demande d'annulation d'un certificat

La demande d'annulation d'un certificat (révocation) peut être effectuée par téléphone, e-mail, sur le site web de QuoVadis (www.quovadisglobal.ch) ou par note manuscrite adressée à QuoVadis. La suspension temporaire d'un certificat n'est pas autorisée (art. 10 de la Loi sur la signature électronique ; ci-après « SCSE »). En d'autres termes, une fois annulé, le certificat ne pourra pas être renouvelé ou prolongé.

Utilisation d'un certificat qualifié

Au regard de la SCSE, les certificats qualifiés numériques ne peuvent être utilisés que pour la signature électronique (digital signature and non-repudiation).

Renouvellement du certificat à l'aide d'une nouvelle clé

Lors d'un renouvellement du certificat, le titulaire doit confirmer que les informations préalablement données demeurent inchangées et que les documents d'identité officiels ainsi que les autres documents présentés lors de la remise du certificat initial sont toujours valables. L'ancien certificat reste valable jusqu'à sa date d'échéance, même si le nouveau certificat est délivré avant cette date.

Demande de certificats supplémentaires

La personne qui possède déjà un certificat valable peut commander d'autres certificats pour elle-même. La commande peut être faite par une demande chiffrée et signée numériquement, à condition toutefois que l'identité de la personne n'ait pas changé. Par ailleurs, la demande initiale ne devra pas être antérieure à 3 ans et les documents présentés lors de la vérification d'identité devront encore être valables.

Dépôt et remise en état de fonctionnement d'une clé

Le dépôt et la remise en état de fonctionnement d'une clé de signature qualifiée ne sont pas admis par la SCSE et, corrélativement, non proposés par QuoVadis.

Obligations du titulaire du certificat

Le titulaire du certificat s'engage à

- a) protéger sa clé privée et à prendre toutes les mesures de précaution adéquates et nécessaires contre le vol, la prise en mains par des personnes non autorisées, la manipulation, la mise en péril, la perte, la détérioration, le défaut, la mise à disposition, la modification ou l'usage non autorisé (mot de passe, token ou smartcard et données d'activation inclus) ;
- b) informer immédiatement QuoVadis de toute mise en péril ou d'un autre cas décrit sous lettre a), y compris lorsque le titulaire du certificat pense ou suppose que tel pourrait être le cas ;
- c) toujours utiliser son certificat en conformité avec les lois et la réglementation en vigueur ;
- d) cesser complètement et immédiatement toute utilisation du certificat après l'échéance, la cessation ou la révocation du contrat, et ce quelles que soient les raisons qui ont dicté celles-ci ;
- e) prendre toutes les mesures adéquates pour ne pas compromettre la sécurité ou l'intégrité de la PKI QuoVadis ;
- f) demander immédiatement le blocage de la clé privée en cas de perte ou d'usage abusif ;
- g) informer QuoVadis dans le délai d'un mois, par écrit ou par e-mail signé numériquement, lorsque les données du titulaire ont été modifiées, en particulier l'adresse postale et l'adresse e-mail ;
- h) payer les frais et honoraires convenus dans les délais fixés.

Si le titulaire du certificat viole ces obligations, QuoVadis est autorisé à annuler le certificat aux frais du client.

Responsabilité du titulaire du certificat

Le titulaire d'une clé de signature répond envers les tiers des dommages que ces derniers ont subis parce qu'ils se sont fies à un certificat qualifié valable délivré par un fournisseur de services de certification reconnu au sens de la loi du 19 décembre 2003 sur la signature électronique. Le titulaire de la clé de signature est libéré de sa responsabilité s'il peut établir de manière crédible qu'il a pris les mesures de sécurité raisonnablement imposées par les circonstances pour éviter une utilisation abusive de la clé de signature (art. 59a CO).

Conditions générales SuisseID Signing Service

Avec le SuisseID Signing Service, QuoVadis offre au client la possibilité de créer des signatures numériques sur la base de ses certificats SuisseID et de s'authentifier électroniquement sur Internet face à des tiers. QuoVadis met à disposition l'environnement système correspondant dans le Trustcenter QuoVadis. QuoVadis fournit le SuisseID Signing Service pendant la durée du contrat qui est identique à la durée du certificat. QuoVadis génère, gère et révoque des certificats conformément aux instructions du centre de vérification du client ou du titulaire du certificat.

Disponibilité du service

Le SuisseID Signing Service est conçu de telle sorte qu'il est disponible 24 heures par jour, sept jours par semaine et 365 jours par an. Les horaires de maintenance programmés seront entre 18.00 heures le samedi et 06.00 heures le dimanche. Étant donné que le service dépend de la disponibilité d'Internet, QuoVadis ne peut garantir et ne garantira pas que le service sera accessible sans interruption.

Conditions de paiement et droit de retour

Les certificats et produits sont payables net à la commande. Les escomptes sont exclus. Les certificats sont des produits individuels et particuliers. Partant, tout droit de retour est exclu. QuoVadis a le droit d'augmenter la redevance d'utilisation. L'augmentation doit être annoncée par préavis écrit au plus tard trois mois avant la fin de l'année et entre en vigueur avec la nouvelle année contractuelle.

Protection de données

Lors de la saisie, du traitement et de l'utilisation de données personnelles, QuoVadis s'engage à respecter les dispositions de la Loi suisse sur la protection des données, de la SCSE et des autres normes juridiques en vigueur. Les données de client récoltées lors de l'exécution des commandes sont utilisées exclusivement à des fins d'études de marché internes. Les données ne peuvent être divulguées à des sociétés partenaires tiers que dans le cadre exclusif de prestations de service (exécution des commandes). Le demandeur donne son accord à l'utilisation de ses données sous cette forme-là. Il est par ailleurs en droit, à tout moment et sur simple demande, de consulter les données qui le concernent.

Durée du contrat

La durée minimale du contrat correspond à la durée de validité du certificat. Avant la fin de la durée de validité du certificat, le titulaire de certificat est informé par QuoVadis sur la possibilité de renouvellement du certificat.

Exclusion de la responsabilité

QuoVadis exclut toute garantie explicite et implicite pour les marchandises et les services de toute nature et ne garantit pas que les services satisfassent aux exigences du client ou que l'utilisation ou le fonctionnement de tout système ou logiciel ait lieu sans interruption ou sans erreur. Aucune partie n'assume la responsabilité de la perte de bénéfices ou de chiffre d'affaires, des pertes de contrats ou de données ou de la perte d'économies attendues ou de dommages concrets, consécutifs, accessoires ou indirects causés à l'autre partie qui découlent de ce contrat de quelque manière que ce soit. Une «perte commerciale» ne fait pas office de dommage indirect/consécutif.

Droits et obligations après la fin du contrat

La fin du contrat n'invalide pas les actions réalisées avant la résiliation. Les droits et obligations des parties restent par ailleurs applicables après la fin du contrat. La durée de conservation des documents et des certificats est de onze ans conformément aux exigences de la SCSE.

Dispositions finales

Lors de la vente des produits spécifiés en ligne de QuoVadis, les conditions générales sont applicables dans leur version en vigueur au moment de la formation du contrat. Ces conditions générales prévaudront sur les conditions générales de vente du client si différentes. Pour les logiciels, les conditions présentes dans les conditions de licence du fabricant prévaudront. Lors de l'installation du logiciel, le client accepte explicitement ces conditions générales en vigueur. La modification de l'une des clauses n'entraîne pas la caducité des autres conditions. En outre, QuoVadis se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment.

Droit applicable et for judiciaire

Le droit suisse s'applique à tous les contrats conclus par QuoVadis. Le for judiciaire est à St-Gall.

Autres informations

La page web de QuoVadis www.quovadis.ch vous donne des informations additionnelles sur les documents relatifs aux droits et obligations de l'utilisateur. Les modifications seront exclusivement publiées et continuellement mises à jour sur www.quovadis.ch.

Contact, service de révocation (7x24x365), support (aux heures de bureau)

QuoVadis Trustlink Schweiz AG, Poststrasse 17, 9001 St. Gallen
Tél. +41 71 272 60 60, support.ch@quovadisglobal.com

Impressum

QuoVadis est un fournisseur accrédité de certificats (CSP Certification Service Provider) reconnu mondialement (WebTrust). Les certificats électroniques proposés sont conformes à la législation suisse (ZertES) et européenne (ETSI).

QuoVadis Trustlink Schweiz AG, Poststrasse 17, 9001 St. Gallen
Tél. +41 71 272 60 60, info.ch@quovadisglobal.com, www.quovadisglobal.ch